



SUB GALATEE LE CHESNAY 78

7 rue Pottier

78150 LE CHESNAY

**Convocations aux
Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 7 décembre 2017**

Emargement à partir de 19h30 - Début de l'assemblée à 20h00 précises

Vous êtes conviés à participer aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du **jeudi 7 décembre 2017** à la Salle des Fêtes du Chesnay (Ancienne Mairie), 52 Rue de Versailles au Chesnay 78150. (Emargement à partir de 19h30).

L'assemblée générale est souveraine, elle statue sur l'ensemble des actions de l'année en cours et décide des orientations futures. Conformément aux statuts du club « Est électeur tout membre pratiquant âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection, licencié et à jour de ses cotisations depuis six mois au moins ».

Pour le bon fonctionnement de notre association, votre présence est vivement souhaitée !

Exceptionnellement, l'Assemblée Ordinaire sera précédée OU suivie d'une Assemblée Extraordinaire afin d'adopter la modification des statuts remis à jour de notre association.

Nous vous invitons à consulter les nouveaux statuts sur notre site : <http://subgalatee.fr/> (Parution entre le 22 et 24 novembre).

Ordres du jour :

Assemblée Générale Extraordinaire

- Présentation des nouveaux statuts
- Questions / Réponses
- Adoption des nouveaux statuts de l'association

< = >

Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral
 - Rapports d'activités
 - Compte-rendu financier / Quitus
 - Présentation et vote des budgets prévisionnels
 - Election des membres du Conseil d'Administration
-

Actes de candidature au Conseil d'Administration :

Les actes de candidature au Conseil d'Administration devront être remis en main propre au Président, ou par emails aux adresses : nvauterin@gmail.com et president@subgalatee.fr ou à défaut envoyés par la poste **avant le mercredi 29 novembre 2017 à minuit**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse du club :

Sub Galatée Le Chesnay 78, Piscine Nouvelle France, 7 rue Pottier 78150 LE CHESNAY

Tout acte de candidature ne respectant pas ces prérogatives ne sera pas validé par le Conseil d'Administration.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'assemblée générale du jeudi 7 décembre 2017, merci de bien vouloir remettre au Secrétariat ou retourner par la poste le pouvoir ci-dessous à l'adresse du club, cette démarche est importante pour la vie de notre club !!!

Cordialement,

Nathalie VAUTERIN

Secrétaire Générale SGLC78

POUVOIR

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du jeudi 7 décembre 2017 à 20 heures

Je soussigné(e) *Nom Prénom*.....

donne pouvoir à *Nom Prénom*.....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».

pour me représenter aux assemblées AGE et AGO.

Signature :

*(Le nombre de pouvoir est limité à **trois par membre**).*

Le à
